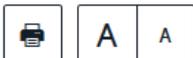


# La justice rouvre le dossier d'une disparue de l'A 26

🏠 > Faits divers | Jean-Marc Ducos | 05 juillet 2016, 7h00 | [f](#) [t](#) [m](#) [0](#)



Il y a vingt-huit ans, Marie-Thérèse Borde, 55 ans, avait été retrouvée morte dans un village de l'Aisne, une semaine après la découverte de sa voiture abandonnée sur une aire d'autoroute.

**A**près des années d'errance et d'aveuglement judiciaire, le dossier du meurtre de Marie-Thérèse Borde, 55 ans, le 23 octobre 1988, sur une aire de l'A 26, a été rouvert début juin par le parquet de Laon (Aisne). L'affaire avait été close en 1993 par un non-lieu, faute d'éléments concrets. Surtout, il n'avait jamais été rapproché d'autres affaires dites de « la voie maudite de l'A 26 ». Selon nos informations, le procureur de la République Baptiste Porcher doit annoncer mercredi la reprise de l'enquête par la police judiciaire d'Amiens et la diffusion d'un appel à témoins.

La victime, enlevée un dimanche sur l'aire de Saint-Brice (Aisne), située sur une portion de l'autoroute qui venait d'ouvrir à l'époque, avait été retrouvée morte une semaine plus tard par des chasseurs dans le village de Ployart-et-Vaurseine (Aisne). Ce crime pourrait être croisé avec le meurtre de Ghislaine Charlier, 43 ans, un autre dossier, clôt celui-ci en 1995 et aujourd'hui prescrit. Ghislaine Charlier avait disparu le 30 juin 1988, cinq mois avant Marie-Thérèse Borde. Leurs dossiers n'ont jamais fait l'objet d'un rapprochement.

Elégante, coquette, Marie-Thérèse Borde était une commerciale aguerrie qui vendait des vêtements de belle facture. Ce dimanche, elle avait emprunté l'A 26 à 9 h 15, selon le ticket retrouvé dans sa voiture, après avoir quitté Arras, où elle vivait avec son compagnon, à 8 h 30. Direction Reims, où elle avait un appartement et où le lendemain elle devait participer à un salon.

C'est un automobiliste qui a prévenu la gendarmerie quand il a découvert le Renault Espace vide de Marie-Thérèse. Le hayon était ouvert et de nombreuses traces de sang allaient jusqu'aux toilettes de l'aire. Visiblement, le vol n'était pas le mobile de la disparition de la quinquagénaire : son sac était intact dans la voiture et la collection de vêtements de prix toujours accrochée aux cintres.

La disparue est retrouvée le dimanche suivant à côté d'une petite route du village de Ployart-et-Vaurseine. Elle est à plat ventre, la tête tournée vers la droite. Le corps porte des traces de coups sur la nuque et d'étranges traces dans le dos. Le pantalon est baissé jusqu'aux chevilles, le body n'a pas été dégrafé. L'autopsie révélera que la victime n'a pas subi de violences sexuelles et que les coups portés à la tête ont été mortels.

Cette mise à mort ressemble étrangement à celle de Ghislaine Charlier, 43 ans. Le 30 juin 1988, cette sportive est partie du village de Petit-Verly (Aisne), dont elle est conseillère municipale, pour faire son jogging. Le lendemain, son cadavre est retrouvé dans un fossé de Montigny-en-Arouaise (Aisne). Elle repose sur le ventre, en partie déshabillée mais n'a pas subi de violences sexuelles. L'enquête révèle qu'un coup violent porté à l'arrière du crâne a été mortel et elle a des marques en V dans le dos. Autres similitudes entre les affaires : Marie-Thérèse Borde et Ghislaine Charlier sont toutes deux des femmes blondes d'âge mûr. Les corps ont été découverts dans le même département, de part et d'autre de l'axe de l'A 26.

« Il y a de quoi être stupéfait que ces dossiers n'aient jamais fait l'objet d'un rapprochement depuis vingt-huit ans. Il y a une proximité géographique, un profil de victimes identique, des blessures identiques, des postures identiques et cela n'interpelle personne. Encore une fois, il faut se battre contre des convictions toutes faites sur ces dossiers », pestent M<sup>es</sup> Didier Seban et Corinne Hermann, les avocats des familles Borde et Charlier. « Sans parler des scellés qui ont été détruits par la justice, ce qui réduit d'autant les chances de confondre les criminels », s'indignent les avocats. Pour l'heure, seul le dossier Borde est rouvert, ce qui conduira probablement les enquêteurs à s'intéresser de nouveau au dossier Charlier.

**Le Parisien**

Jean-Marc Ducos

Faits divers

Ghislaine Charlier

Aisne

Marie